



Débit à l'avance de réservation d'hotel

Par **arcadeba**, le **23/06/2009** à **02:54**

Bonjour,

j'ai réservé un hotel samedi pour deux nuits, les mercredi et jeudi suivants. L'hotelier me demande un numéro de carte bancaire que je lui donne, et je vois que dès le lundi mon compte est débité, alors que je ne suis pas encore arrivé à l'hotel , et susceptible d'annuler ma réservation.

L'hotelier avait-il le droit de procéder de la sorte ?
Sous quels délai devrait-il me rembourser ?
Quels recours ai-je contre lui ?

Bernard Anceau